

SESSION 2011

**CAPLP
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : LETTRES – HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets et indiquera sur l'en-tête de sa copie le numéro du sujet traité

PREMIER SUJET

La France et les Français dans la Grande Guerre

Classe de CAP (durée : 1 heure)

SECOND SUJET

**Les souverains européens et les Amériques
(première moitié du XVI^e siècle)**

Classe de 2nde professionnelle de baccalauréat (durée : 1 heure)

PREMIER SUJET

La France et les Français dans la Grande Guerre

Le candidat fait d'abord l'étude scientifique des documents du dossier pour dégager les caractères originaux du sujet et les problématiques possibles ; il présente ses réflexions sous forme de commentaire composé.

Le candidat retient ensuite tout ou partie du dossier pour en proposer une utilisation pédagogique dans une séance d'une heure destinée à une classe de CAP.

Il présente alors :

- les documents retenus, en justifiant ses choix ;
- la situation de la séance dans une progression annuelle ;
- les objectifs attendus et le déroulement de la séance ;
- l'évaluation envisagée.

DOCUMENTS PROPOSÉS

- Document 1 :** Discours de Raymond Poincaré à la Chambre des députés, 4 août 1914.
www.assemblee-nationale.fr/histoire/guerre-14-18/seance_4aout1914.asp, consulté le 10 août 2009.
- Document 2 :** Extraits du journal de guerre du docteur Marcel Poisot (manuscrit retrouvé en 1986), dans *L'Histoire*, n°107, janvier 1988, pages 74-76.
- Document 3 :** Evolution de la production des usines Renault durant la Première Guerre mondiale, d'après R. Fridenson, *Histoire des usines Renault*, Le Seuil, 1972
- Document 4 :** Affiche pour le troisième emprunt de la Défense nationale, réalisée par Georges Redon, 1917.
www.histoire-image.org/site/rech/resultat.php?mots_cles=Guerre+de+14-18, consulté le 2 juillet 2010.
- Document 5 :** Affiche pour la Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales, Lucien JONAS, 1917.
www.histoire-image.org/ consulté le 02 juillet 2010.
- Document 6 :** Photographie « Inauguration de l'ossuaire de Douaumont », 1932, Historial de Péronne.

Document 1

Communication d'un message de M. Le Président de la République, Raymond Poincaré, prononcé par le Président du Conseil, René Viviani, discours à la Chambre des députés, 4 août 1914.

M. René Viviani. *président du conseil.* Messieurs, j'ai l'honneur de saisir la Chambre, au nom de M. le Président de la République, du message suivant :

(La Chambre écoute, debout, la lecture du message.)

« Messieurs les députés,

« La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eût en été adressée, avant même que l'ambassadeur d'Allemagne eût demandé ses passeports notre territoire a été violé. L'empire d'Allemagne n'a fait hier soir que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

« Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé au fond de leur cœur le désir des réparations légitimes.

« Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité.

« Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à suivre et à recommander partout une politique de prudence, de sagesse et de modération.

« On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot qui n'ait été pacifique et conciliant.

« À l'heure des premiers combats, elle ait le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'empire d'Allemagne supportera, devant l'histoire, l'écrasante responsabilité. *(Applaudissements unanimes et répétés.)*

« Au lendemain même du jour où nos alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées sous les auspices du cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie, elle a envahi le territoire du Luxembourg, elle a outrageusement insulté la noble nation belge *(Vifs applaudissements unanimes)*, notre voisine et notre amie, et elle a essayé de nous surprendre traîtreusement en pleine conversation diplomatique. *(Nouveaux applaudissements unanimes et répétés.)*

« Mais la France veillait. Aussi attentive que pacifique, elle s'était préparée; et nos ennemis vont rencontrer sur leur chemin nos vaillantes troupes de couverture, qui sont à leurs postes de bataille et à l'abri desquelles s'achèvera méthodiquement la mobilisation de toutes nos forces nationales.

« Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle *(Vifs applaudissements)*, s'est levée toute frémissante pour défendre l'honneur du drapeau et le sol de la patrie. *(Applaudissements unanimes et répétés.)*

« Le Président de la République, interprète de l'unanimité du pays, exprime à nos troupes de terre et de mer l'admiration et la confiance de tous les Français. *(Vifs applaudissements prolongés.)*

« Étroitement unie en un même sentiment, la nation persévérera dans le sang-froid dont elle a donné, depuis l'ouverture de la crise, la preuve quotidienne. Elle saura, comme toujours, concilier les plus généreux élans et les ardeurs les plus enthousiastes avec cette maîtrise de soi qui est le signe des énergies durables et la meilleure garantie de la victoire. *(Applaudissements.)*

« Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit, dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale. *(Vifs applaudissements unanimes.)*

« Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique. *(Vifs applaudissements prolongés et cris de : vive la France.)*

« Elle est fidèlement secondée par la Russie, son alliée *(Vifs applaudissements unanimes)*; elle est soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre. *(Vifs applaudissements unanimes.)*

« Et déjà de tous les points du monde civilisé viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison. *(Vifs applaudissements répétés.)*

« Haut les cœurs et vive la France ! » *{Applaudissements unanimes et prolongés.}*

Document 2

Verdun

"Vendredi 25 février 1916 : Depuis trois jours, les Allemands ont déclenché une attaque formidable contre nos lignes du nord de Verdun. C'est peut-être son suprême et dernier atout que l'Allemagne se décide à jouer. (...)

Mardi 29 février : L'attaque allemande de Verdun a continué, formidable. C'est la grande offensive tant annoncée. Serait-ce "la dernière" (...).

Le carnage est immense. La débauche des projectiles d'artillerie est incroyable : 80 000 obus en quelques heures, sur un espace de 1000 mètres de long sur 3 à 400 mètres de profondeurs. 3 millions d'obus en quelques jours. On se demande comment des êtres vivants arrivent à se maintenir et à combattre dans un pareil enfer, (...).

Lundi 13 mars : Verdun apparaît décidément comme le grand tournant de la guerre. Jusqu'à ces dernières semaines, il eût été impossible de prévoir la fin de la tourmente. Aujourd'hui, à voir l'acharnement de la bataille "pour Verdun", à lire les commentaires des journaux du monde entier, il semble que l'issue de la guerre se dessine à l'horizon (...). Tous les belligérants sont en effet bien près de l'épuisement militaire et financier. Si nous perdions Verdun, la partie serait évidemment perdue pour les Alliés (...).

Mercredi 22 mars : (...) Les derniers communiqués boches (...) mentent : ils ont affirmé la prise du fort de Vaux au nord de Verdun - et ont dû ultérieurement démentir cette nouvelle par un nouveau mensonge : contre-attaque française ayant réussi à reprendre le fort (...). Les Allemands ont jeté contre nos lignes Malancourt-Avoncourt une division fraîche précédée de soldats munis d'appareils lançant des liquides enflammés à grande distance (...).

Mercredi 29 mars : La bataille de Verdun, la plus longue et la plus effroyable de l'histoire universelle, continue (...). Nos poilus héroïques tiennent bon, malgré les déluges d'acier, de liquides enflammés et de gaz asphyxiants (...). Leur héroïsme a, une fois de plus, compensé l'engourdissement de notre état-major (...).

Mardi 4 avril : Les poilus en ont assez et ne marcheront pas au-delà de quelques mois. A ce moment, nous serons acculés à la paix, sans avoir vaincu (...).

Lundi 10 avril : Ils ne passeront pas ! Mais viendra-t-il un jour où nous pourrons, nous passer et vaincre ? Où ? Comment ? (...).

23 avril, Pâques : Qui eût osé prévoir, il y a un an, à Pâques 1915, que la guerre durerait encore à Pâques 1916 et que les armées ennemies seraient sur le front d'Occident, dans les mêmes et immuables tranchées. Aujourd'hui, qui oserait espérer qu'elles n'y seront plus à Pâques 1917 ! (...)

Vendredi 23 juin : Les Allemands ont déjà perdu 500 000 hommes devant Verdun ; ils en sacrifieront encore autant si cela est nécessaire ; mais ils n'abandonneront pas la partie. C'est pour eux une question de vie ou de mort. Pour nous, hélas, c'est la ventouse qui peu à peu suce le sang de notre armée ; nos pertes sont énormes : 350 000 hommes, dit-on, dont moitié sont tués (...) Il n'est pas suffisant de tenir dans cette défensive prodigieuse où nous nous épuisons. Il faut repousser l'ennemi, il faut le vaincre (...).

La fin de la guerre

24 juin 1918 : J'ai fini la guerre. Je dépouille l'uniforme, je rentre dans le civil. Aucune satisfaction. Je reste mélancolique. J'ai besoin d'activité... Il me manque quelque chose. On ne rompt pas brutalement, sans regrets, avec ses habitudes de quatre années. Et il va me falloir soigner de nouveau le civil ... (...)

20 juillet 1918 : Le pain fait défaut. Nous touchons un pain de riz, de maïs, de haricots, vraiment peu mangeable et bien indigeste. Quelques-uns prétendent qu'il y entre du sarrasin, du marron d'Inde et de la farine de lin ! (...)

6 octobre 1918 : Les Empires centraux demandent l'armistice (...) Ils ne veulent pas rentrer chez eux vaincus (...)

20 octobre 1918 : En se retirant les Allemands ont inondé nos mines du Nord. Cinq ans seront nécessaires pour remettre en état Lens et Courrières ! La grippe, qui avait débuté l'été, cause des ravages aux armées et à l'intérieur. L'épidémie s'étend, semble grave, attaquant surtout les adolescents et jeunes adultes en pleine force (...)

11 novembre 1918 : C'est fini ! 52 mois de guerre et de massacres. Le cauchemar est terminé. On les a eus ! Journée inoubliable. Les cloches sonnent à toute volée. Les drapeaux français et alliés paraissent à toutes les fenêtres. On s'embrasse en pleurant de joie. La guerre est finie (...) Les chefs de la Reichswehr vont maquiller leur défaite, l'attribuant à la révolution de l'arrière - et le peuple allemand croira ferme que ses armées n'ont pas été vaincues militairement. L'Allemagne relèvera la tête et, dans vingt ans, lors de la période des classes creuses entre 1935 et 1940, elle pensera à sa guerre de revanche. Le coup de l'armistice (...) a porté ses fruits. Nous sommes tombés dans le piège. L'Allemagne va gagner la paix !

"Extraits du journal de guerre du Docteur Marcel Poisot (manuscrit retrouvé en 1986),
L'Histoire, n° 107, janvier 1988, pp. 74-76.

Tournez la page S.V.P.

Document 3

Evolution de la production des usines Renault durant la Première Guerre mondiale, d'après R. Fridenson, *Histoire des usines Renault*, Le Seuil, 1972

PRODUCTIONS DES USINES RENAULT	1914	1918
Voitures	1484	553
Camions	174	1793
Chars d'assaut	0	750
Moteurs d'avions	0	5000
Obus (75 et 155)	0	2000000
Superficie des usines	11,5 ha	34 ha
Effectifs (travailleurs) dont les femmes (en pourcentage des effectifs)	6300 / 3,8%	22500 / 31,6%
Bénéfices (Indice)	100	366

d'après R. Fridenson, *Histoire des usines Renault*, Le Seuil, 1972

www.histoire-image.org/site/rech/resultat.php?mots_cles=Guerre+de+14-18, consulté le 10 août 2009.

Document 4

Affiche pour le troisième emprunt de la Défense nationale, réalisée par Georges Redon, 1917.

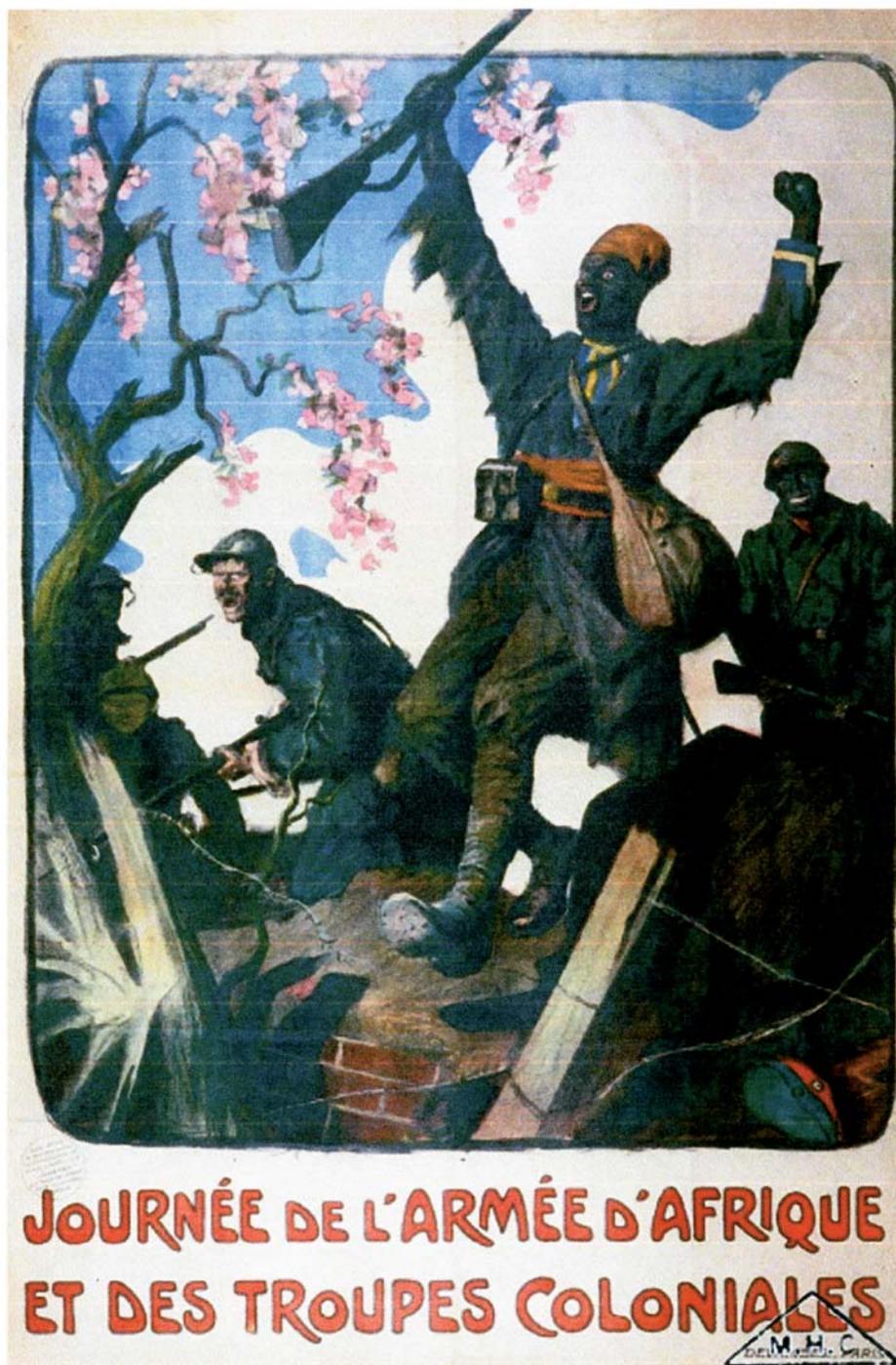


www.histoire-image.org/ consulté le 02 juillet 2010.

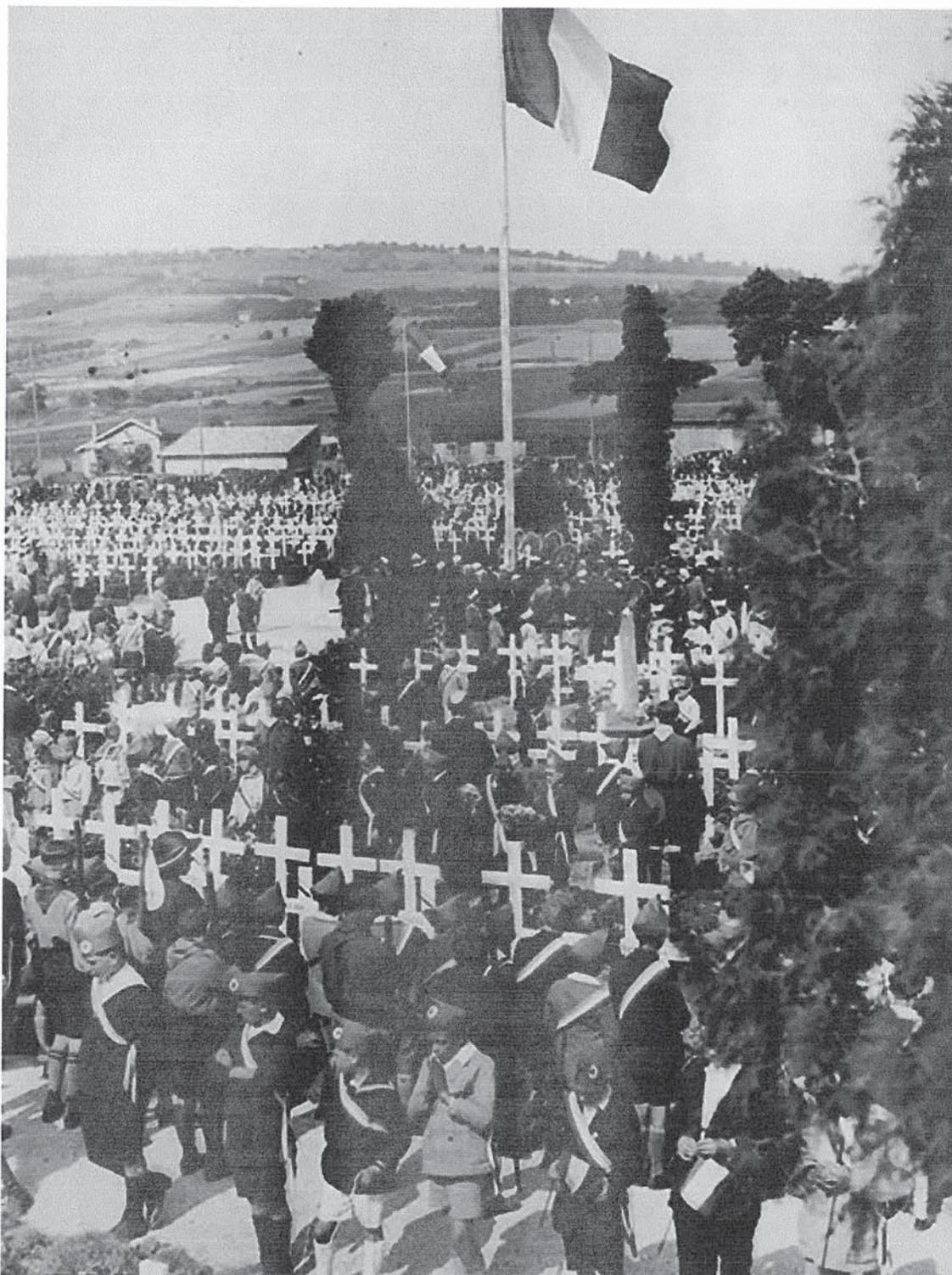
Tournez la page S.V.P.

Document 5

Affiche pour la journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales, Lucien JONAS, 1917.



Document 6



Photographie, 1932, Historial de Péronne.

DEUXIÈME SUJET

Les souverains européens et les Amériques (première moitié du XVI^e siècle)

Le candidat fait d'abord l'étude scientifique des documents du dossier pour dégager les caractères originaux du sujet et les problématiques possibles ; il présente ses réflexions sous forme de commentaire composé.

Le candidat retient ensuite tout ou partie du dossier pour en proposer une utilisation pédagogique dans une séance d'une heure destinée à une classe de 2nde professionnelle de Baccalauréat.

Il présente alors :

- les documents retenus, en justifiant ses choix ;
- la situation de la séance dans une progression annuelle ;
- les objectifs attendus et le déroulement de la séance ;
- l'évaluation envisagée.

DOCUMENTS PROPOSÉS

- Document 1 :** Les Capitulations de Santa Fe (1492),
Christophe COLOMB, *La découverte de l'Amérique. III. Écrits et documents. 1492-1506*, Paris, La Découverte, 1991, pages 60-62.
- Document 2 :** Lettre envoyée à la reine Dona Juana et à l'empereur Charles Quint, son fils, par le conseil judiciaire et le conseil municipal de la Ville Riche de la Veracruz (1519)
Hernán CORTÉS, *La conquête du Mexique*, Paris, La Découverte, 1996, pages 68-71.
- Document 3 :** Carte de Diego Ribero simplifiée (1529)
www.cosmovisions.com , consulté le 08 / 07 / 2010.
- Document 4 :** « Lois et Ordonnances récemment édictées par Sa Majesté pour le gouvernement des Indes et la protection des Indiens » [Nouvelles Lois de Burgos] (1542),
Anne-Marie & François HATTINGOIS-FORNER, *L'Espagne des Rois Catholiques à Philippe II 1492-1598*, Paris, Armand Colin, 1999, réédition 2003, pages 68-69.
- Document 5 :** Le Voyage du Sieur de Roberval au Canada (1542),
www.morrin.org consulté le 08 / 07 / 2010.
- Document 6 :** Christophe Colomb et Isabelle de Castille (détail du monument dédié à Christophe Colomb, Madrid, XIX^e siècle),
Photographie de Luis García
www.fotothing.com , consulté le 08 / 07 / 2010.

Document 1

Les Capitulations de Santa Fe (1492)

Ce que don Cristobal Colon sollicite que Vos Altesses lui donnent et accordent en quelque rémunération de ce qu'il doit découvrir en les mers Océanes, et du voyage qu'à présent, avec l'aide de Dieu, il va entreprendre sur ces mers au service de Vos Altesses, est ce qui suit :

Premièrement : que Vos Altesses, comme seigneurs qu'elles sont desdites mers Océanes, fassent dès à présent, dudit don Cristobal Colon, leur amiral sur toutes les îles et terres fermes qui, par sa main et son industrie, seront découvertes et conquises sur lesdites mers Océanes ; duquel titre jouiront, lui, sa vie durant, puis, après sa mort, ses héritiers et successeurs (...).

Tel est le bon plaisir de Leurs Altesses. Juan DE COLOMA.

En outre : que Vos Altesses fassent dudit don Cristobal leur vice-roi et gouverneur général de toutes les susdites îles et terres fermes qui, comme il est dit, seront découvertes et conquises sur lesdites mers, et que, pour le gouvernement de chacune et d'une quelconque d'entre elles, il lui appartienne de désigner pour chaque charge trois personnes parmi lesquelles Vos Altesses prendront et choisiront une, celle qui mieux conviendra à leur service, afin qu'ainsi soient mieux gérées les terres que Notre Seigneur permettra à don Cristobal de trouver et conquérir au service de Vos Altesses.

Tel est le bon plaisir de Leurs Altesses. Juan DE COLOMA.

Item : que pour toutes et n'importe quelles marchandises, que ce soient perles, pierres précieuses, or, argent, épices ou autres choses et marchandises ; quels que soient leur espèce, nombre et qualité, qui se puissent acheter, troquer, trouver, conquérir et procurer dans les limites de ladite amirauté, dès à présent Vos Altesses accordent la grâce audit don Cristobal qu'Elles veuillent qu'il ait et prélève pour lui-même la dixième partie de tout cela, déduction faite de toute dépense afférente, en sorte que, du solde net et libre, il ait et touche la dixième partie pour lui-même, et en fasse à sa volonté, les neuf autres parties restant à Vos Altesses.

Tel est le bon plaisir de Leurs Altesses. Juan DE COLOMA.

Et aussi : si, à cause des marchandises qu'il amènera desdites îles et terres qui, comme il a été dit, seront gagnées et découvertes, ou des marchandises qu'en échange des précédentes on prendra ici à d'autres marchands, il survenait un quelconque procès au lieu où ledit trafic et marché aurait été conclu et fait, comme, par la prééminence et son titre d'amiral, il lui appartiendra de connaître d'un tel procès, il plaise à Vos Altesses que lui ou son lieutenant, et non un autre juge, connaisse de tel procès et qu'à cet effet elles y pourvoient dès maintenant.

Tel est le bon plaisir de Leurs Altesses (...). Juan DE COLOMA.

Item : que tous navires qui seront armés aux fins de tels commerce et négoce, pour chacun d'eux, à chacune et autant de fois qu'ils seront armés, ledit Cristobal Colon puisse, s'il le veut, contribuer et payer la huitième partie de toute la dépense dudit armement et qu'aussi il puisse avoir et percevoir la huitième partie du bénéfice produit par tels affrètements.

Tel est le bon plaisir de Leurs Altesses. Juan DE COLOMA.

(...)

Moi, le roi. Moi, la reine.
Par mandat du roi et de la reine :
Juan DE COLOMA.

Document 2

Lettre envoyée à la reine Dona Juana et à l'empereur Charles Quint, son fils, par le conseil judiciaire et le conseil municipal de la Ville Riche de la Veracruz (1519)

Il faut croire que Notre Seigneur Dieu a permis la découverte de ces pays au nom de Vos Altesses Royales, afin que tout le mérite de la conversion de ces infidèles revienne à Vos Majestés. En effet, autant que nous pouvons en juger, il suffirait de quelques interprètes ou personnes parlant leur langue, qui leur fissent comprendre la vérité de notre foi et l'absurdité de la leur, pour que nombre d'entre eux et peut-être tous renonçassent à bref délai à leur hérésie pour adopter nos croyances ; car ces Indiens sont plus policés et vivent plus raisonnablement que pas une des peuplades connues jusqu'à ce jour.

Vouloir donner à Vos Majestés tous les détails concernant le pays et les gens, ce serait s'exposer à une erreur ; car en beaucoup de choses nous n'avons parlé que d'après les informations données par les naturels ; en conséquence, nous nous garderons de rien avancer que Vos Majestés ne puissent tenir pour absolument sûr. Vos Majestés pourraient, si elles le jugent bon, faire adresser un rapport à Notre Saint-Père, afin qu'il donne, en toute diligence, des ordres pour la conversion de ces infidèles, ce dont nous pourrions attendre les meilleurs résultats. (...)

De toutes façons, nous supplions Vos Majestés de nous envoyer leurs instructions pour le mieux du service de Notre Seigneur et de Vos Altesses Royales ; nous demandons aussi qu'elles veuillent bien penser à nous, leurs serviteurs fidèles, et nous accorder quelques faveurs. Quant aux procureurs que nous envoyons à Vos majestés, et aux instructions que nous leur avons données, il en est une toute spéciale : c'est notre supplique à Vos Majestés de ne rien accorder dans ces contrées à Diego Velazquez, lieutenant-amiral de l'île Fernandina, ni charge de justice, ni gouvernement, ni aucune autre faveur (...). Loin de convenir au service de Vos Majestés que le susdit Diego Velazquez soit pourvu d'un office quelconque, nous aurions tout lieu de craindre, s'il en obtenait un, que nous, les vassaux de Vos Altesses Royales, dans cette contrée que nous avons commencé à coloniser, ne soyons par lui fort maltraités.

Nous croyons, en effet, que ce que nous avons fait en ce jour pour le service de Vos Majestés en leur envoyant l'or, l'argent et les bijoux que nous avons amassés, serait fort mal vu par le lieutenant-amiral, comme il nous apparut clairement par la protestation de quatre de ses serviteurs qui, en voyant que nous voulions tout envoyer à Vos Altesses Royales, prétendirent qu'il était mieux de l'envoyer à Diego Velazquez et s'opposèrent à ce qu'on l'envoyât à Vos Majestés. (...)

(...) Nous supplions donc Vos Majestés d'envoyer un perquisiteur pour faire des recherches au sujet de tout ce que nous avons écrit à Vos Majestés, tant pour l'île de Cuba que pour tout autre endroit, de sorte que nous puissions prouver à Vos Majestés combien il serait injuste qu'il exerçât des charges royales, soit ici, soit en tout autre lieu où il réside présentement.

Nous avons également demandé au procureur, nous les habitants de cette ville, que dans sa requête il supplie Vos Majestés de vouloir bien nommer par cédule royale Hernán Cortés capitaine et chef suprême de la justice de Vos Altesses Royales, pour qu'il gouverne jusqu'à ce que le pays soit conquis et pacifié, ou jusqu'à ce que Vos Majestés aient résolu de nommer telles personnes qui leur paraîtront le mieux mériter. (...)

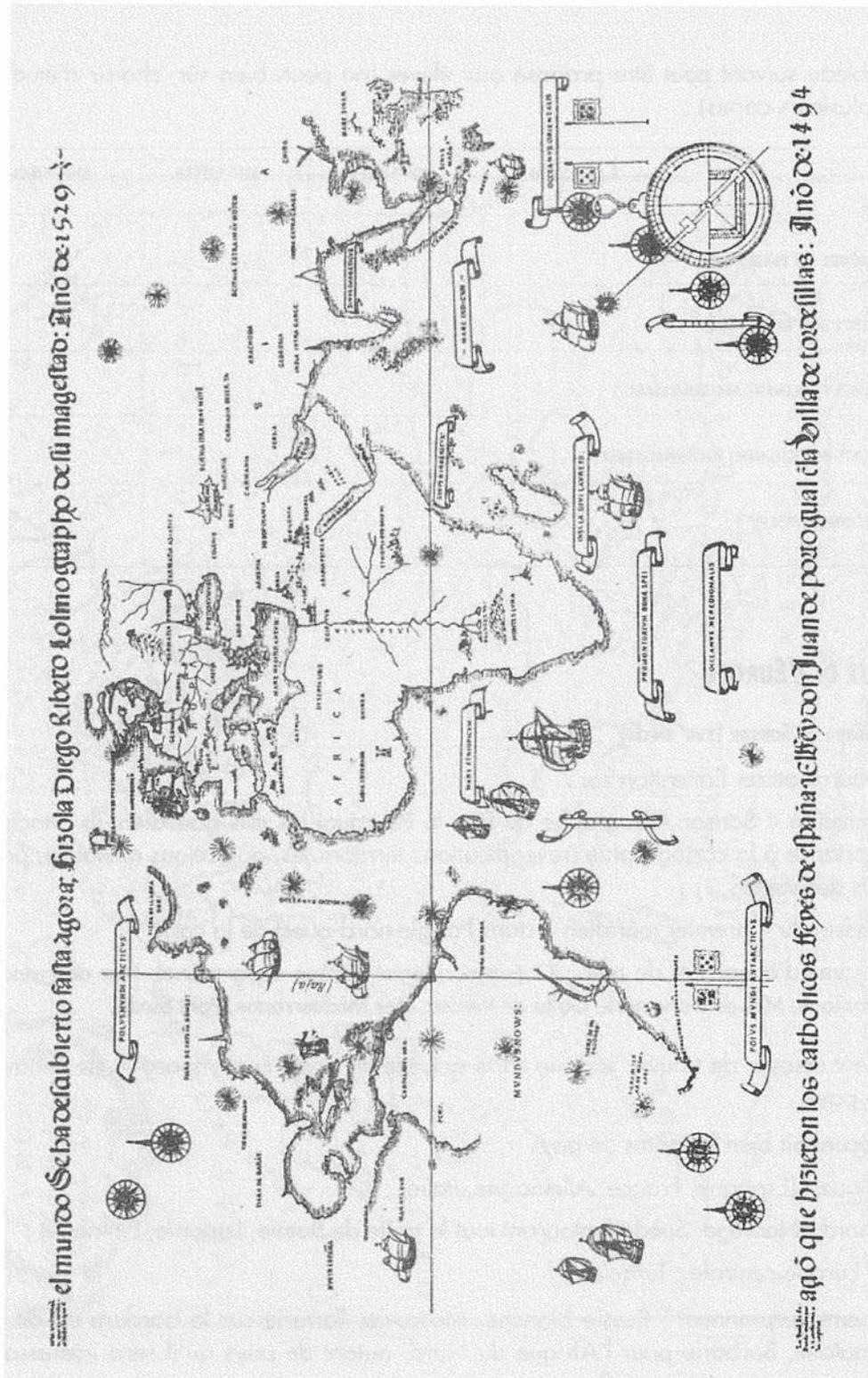
Ce mémoire est signé par nos procureurs, comme le pourront voir Vos Altesses Royales, de la Ville Riche de la Veracruz, le 10 juillet 1519.

Hernán CORTÉS, *La conquête du Mexique*, Paris, La Découverte, 1996, pages 68-71.

Document 3

Carte de Diego Ribero simplifiée (1529)

Traduction du titre : « Carte universelle qui contient tout ce qui a été découvert du monde, faite par Diego Ribero, cosmographe de sa majesté [Charles Quint] en 1529 ; laquelle se divise en deux parties conformément au traité que firent les rois catholiques d'Espagne et le roi Jean de Portugal à Tordesillas en 1494 ».



Document 4

**« Lois et Ordonnances récemment édictées par Sa Majesté pour le gouvernement
des Indes et la protection des Indiens »
[Nouvelles Lois de Burgos] (1542)**

Extraits

[Les Audiencias reçoivent l'ordre] de rechercher sans relâche les abus et mauvais traitements dont les indigènes seraient victimes de la part des gouverneurs ou des particuliers, et de vérifier l'application des instructions et ordonnances destinées à protéger lesdits Indiens.

Désormais, sous aucun prétexte, même de guerre, de rébellion ou de rançon, un Indien ne pourra être réduit en esclavage. Notre désir est que les indigènes soient traités pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire en vassaux de la Couronne de Castille. (...). Aucune *encomienda* ne sera plus accordée à personne, et à la mort des détenteurs actuels, leurs Indiens reviendront à la Couronne.

20 novembre 1542.

Anne-Marie & François HATTINGOIS-FORNER,
L'Espagne des Rois Catholiques à Philippe II 1492-1598,
Paris, Armand Colin, 1999, réédition 2003 pages 68 - 69.

Document 5

Le voyage du Sieur de Roberval au Canada (1542)

LE VOYAGE DE JEAN FRANÇOIS DE LA ROQUE, CHEVALIER, SIEUR DE ROBERVAL, AUX PAIS DU CANADA, SAGUËNAY ET HOCHELAGA, AVEC TROIS NAVIRES ET DEUX CENS PERSONNES, TANT HOMMES QUE FEMMES ET ENFANS, COMMENCÉ EN AVRIL 1542; AUQUELS LIEUX IL EST DEMEURÉ PENDANT L'ÉTÉ DE LA MEME ANNÉ, ET TOUT L'HIVER SUIVANT.

Chapitre I

Départ du Sieur de Roberval du Port de la Rochelle, Son arrivée à la Terre-Neuve où il rencontre Jacques Quartier, lequel revenant du Canada refuse d'y retourner avec le dit Sieur de Roberval. Arrivée du dit Sieur de Roberval au lieu appelée France-Roy, où il bâtit un Fort, ainsi que divers logemens.

Le Sieur Jean François De la Roque, Chevalier, Sieur de Roberval, nommé par le Roi comme son Lieutenant ès païs du Canada, Saguenay et Hochelaga, muni de trois grands Navires qui avoient été pourvus aux dépens du Roi, et ayant sur sa flotte deux cens personnes tant hommes, que femmes, accompagné de diverses personnes de qualité, savoir : de Monsieur Saine-Terre, son Lieutenant ; l'Espinay, son Enseigne ; le Capitaine Guinecourt ; Monsieur Noire Fontaine ; Dieu Lamont ; Frotté ; La Brosse ; François de La Mire ; La Salle, et Royèze, Jean Alphonse, Xaintongeois, excellent Pilote, fit voile de la Rochelle le 16e Avril 1542. Le même jour vers les midi, nous nous trouvâmes le travers de Chef de Boys, où nous fûmes contrains de passer la nuit suivante. Le Lundi dix-septième du dit mois, nous partimes de Chef de Boys.—Le vent nous fut favorable pendant quelque tems, mais en peu de jours il devint tout à fait contraire, ce qui retarda notre route pendant longtems, car nous fumes soudainement forcés de retourner en arrière, et de chercher un abri au Havre de Belle-Isle sur la côte de Bretagne, où nous demeurâmes si longtems, et éprouvâmes tant de vents contraires en chemin, que nous ne pûmes atteindre la Terre-Neuve que le septième jour, de Juin.

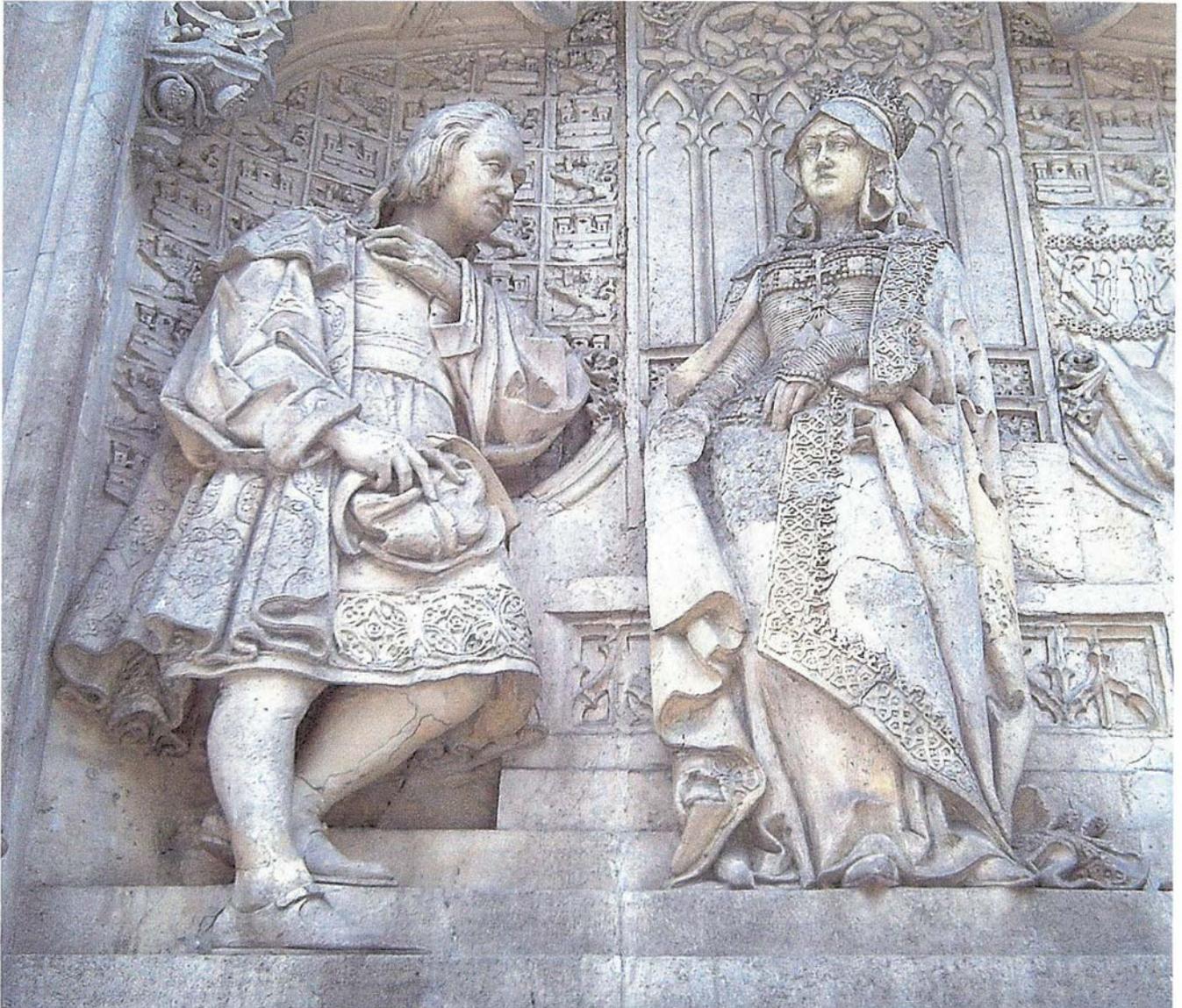
Le huit de ce mois, nous entrâmes au Havre de St. Jean, où nous trouvâmes dix-sept Navires de Pêcheurs. Durant notre long séjour en cet endroit, Jacques Cartier et sa Compagnie venant du Canada où il avoit été envoyé l'année d'aparavant avec cinq Navires, arriva au même Havre. — Après avoir rendu ses devoirs à notre Général, il lui dit, qu'il avoit apporté certains diamans, et une quantité de mine d'Or qu'il avoit trouvée au Païs. Le Dimanche suivant on fit l'essai de cette mine, et elle fut trouvée bonne.

De plus, il dit à notre Général qu'il n'avoit pu avec sa petite bande résister aux Sauvages, qui rodoient journellement et l'incommodoient fort, et que c'étoit là la cause qui le portoit à revenir en France. Cependant, lui et sa Compagnie louèrent fort le Païs comme étant très riche et très fertile ; mais lorsque notre Général qui avoit des forces suffisantes, lui eut commandé de retourner avec lui, Quartier et ses gens remplis d'ambition, et parce qu'ils vouloient avoir toute la gloire d'avoir fait la découverte de tous ces objets, se sauvèrent secrètement de nous la nuit suivante, et sans prendre aucun congé partirent incontinent pour se rendre en Bretagne.

Attribué à Roberval, d'après fragments publiés en anglais par Richard Hakluyt,
www.morrin.org consulté le 08 / 07 / 2010.

Document 6

Christophe Colomb et Isabelle de Castille



Détail du monument de Christophe Colomb (Madrid) construit de 1881 à 1885
(sculpteur : Arturo Mélida).
Photographie de Luis García,
www.fotothing.com , consulté le 08 / 07 / 2010.